

REGLEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, nous nous voyons dans l'obligation d'instaurer un règlement de l'accueil de loisirs Tom Pouce.

MODALITES D'INSCRIPTION

L'ALSH Tom Pouce accueille les enfants de 3 à 11 ans, scolarisés et résidants à Rieux ou scolarisés à Rieux et ne résidants pas à Rieux.

Pour des raisons d'organisation du service nous vous demandons d'inscrire vos enfants par mail ou par bulletin **AVANT 18H30 LE MERCREDI 7 OCTOBRE**

(les inscriptions hors délais seront possibles en fonction des capacités d'accueil de la structure).

Pour que votre enfant puisse être accueilli, il est **IMPERATIF de compléter le dossier unique et de fournir les pièces demandées.**

Le règlement complet de la structure est disponible en téléchargement sur le site internet de la commune de Rieux.

ATTENTION:

Toute journée réservée à l'accueil de loisirs sera facturée (sauf pour raison médicale sur présentation d'un certificat médical au nom de l'enfant ou annulation signalée au responsable de l'accueil au plus tard 3 jours ouvrables avant le jour concerné).

En signant ce bulletin d'inscription, j'atteste avoir pris connaissance du règlement de l'accueil de loisirs :

Le : Signature:

LES SORTIES et MOMENTS FORTS

Les Mini-Lutins et Lutins

(nés en 2021-2022-2023)

- Poney -

Jeudi 22 et Jeudi 29 Octobre

(départ 9h30 - retour 12h15)

En fonction des effectifs un roulement sera mis en place. Chaque enfant y participera au moins 1 fois

- Piscine -

Mercredi 28 Octobre

(9h45 - 12h00)

(maillot, bonnet de bain, serviette)

- Bibliothèque -

Mardi 27 Octobre

(départ 9h30 - retour 17h15)

Prévoir un pique-nique dans un sac à dos isotherme

- Tépacap -

Mercredi 21 Octobre

(départ 9h15 - retour 17h30)

Prévoir le pique nique dans un sac à dos isotherme, le goûter et de l'eau ainsi qu'une paire de chaussures fermées.

Les Elfes (nés 2019-2020)

- Poney -

Mardi 27 Octobre

(départ 9h30 - retour 12h15)

- Piscine -

Mercredi 21 Octobre (9h45-12h)

Mercredi 28 Octobre (13h45-16h)

(maillot, bonnet de bain, serviette)

- Patinoire -

Jeudi 22 Octobre

(départ 8h30 - retour 17h30)

Prévoir le pique nique dans un sac à dos isotherme, le goûter et de l'eau ainsi qu'une tenue adaptée.

Le planning détaillé des activités est disponible en téléchargement sur le site internet de la commune de Rieux: www.mairie-rieux-volvestre.fr. Ils pourront être modifiés en fonction des conditions sanitaires, des conditions météorologiques et des effectifs accueillis.

Les Enchanteurs (nés en 2015-2016-2017-2018)

- Piscine -

Jeudi 29 Octobre

(9h45-12h00)

(maillot, bonnet de bain, serviette)

- Bibliothèque / Chasse aux infos -

Mardi 20 Octobre

(départ 9h30 - retour 17h30)

- Patinoire -

Jeudi 22 Octobre

(départ 8h30 - retour 17h30)

Prévoir le pique nique dans un sac à dos isotherme, le goûter et de l'eau ainsi qu'une tenue adaptée.

- VEILLEE CINEMA -

Jeudi 29 Octobre

(18h30-21h30)

*Préparation du repas et visionnage du film.
Places limitées*

POUR TOUS

- Halloween -

Vendredi 30 Octobre

(9h00-17h00)

*Chasse aux bonbons dans le village (M) (groupes des elfes et enchanteurs uniquement)
et boum d'Halloween (AM) (tous les groupes)
Vient avec ton plus beau déguisement!*

LES VACANCES A TOM POUCE

Découverte du Monde



OCTOBRE 2026

BULLETIN D'INSCRIPTION

L'ALSH TOM POUCE

HORAIRES

OUVERTURE: 7H30

Accueil de 7H30 à 9H30

(Hors horaires spécifiques sorties)

FERMETURE: 18H30

Départ de 17H00 à 18H30

(Hors horaires spécifiques sorties)

CONTACT

Accueil de Loisirs Tom Pouce

Le Plan d'eau

31310 RIEUX VOLVESTRE

Port.: 06.13.14.24.19

ALSH: 05.61.87.58.70 (heures d'ouverture de l'accueil)

Mairie: 05.61.98.46.46 (hors horaires d'ouverture)

service.enfance@mairie-rieux-volvestre.fr

LES TARIFS

		TARIFS en € EN VIGUEUR AU 1er JANVIER 2021 EN FONCTION DES QUOTIENTS FAMILIAUX CAF					
		QF <401	400<Q F<601	600<Q F<801	800<Q F<1201	1200<Q F<1601	QF >1600
Enfant résidant à Rieux	J	9,50	10	10,50	11	11,50	12
	1/2 J	5,25	5,50	5,75	6	6,25	6,50
Enfant ne résidant pas à Rieux	J	11,50	12	12,50	13	13,50	14
	1/2 J	6,25	6,50	6,75	7	7,25	7,50

Sortie/veillée 3€ en supplément de la journée ou 1/2j.

* Réductions CAF pour QF<800 non déduites

LE PROJET

L'Agence des Explorateurs de l'Impossible...

Tout commença par une étrange boîte retrouvée devant la porte de l'accueil de loisirs.

À l'intérieur, une mission : rejoindre l'Agence des Explorateurs de l'Impossible et partir à la recherche des 5 fragments du Monde.

Pour les retrouver, les enfants devront voyager à travers les cultures, résoudre des énigmes, découvrir de nouvelles langues, écouter des histoires, goûter, expérimenter, observer, créer... et surtout partager leurs découvertes.

Car chaque histoire racontée, chaque tradition transmise et chaque connaissance partagée fait reculer l'Oublieur, celui qui cherche à effacer les merveilles du monde.

Mais attention... pendant les vacances, messages mystérieux, objets secrets et défis inattendus viendront mettre les explorateurs à l'épreuve.

Alors, prêts à rejoindre l'Agence ? Ouvrez grand vos yeux, tendez l'oreille et préparez votre curiosité... le monde n'attend plus que vous !

ACCUEIL DE LOISIRS
Tom Pouce

Mairie de Rieux Volvestre
Place Montseigneur Lastic - 31310 RIEUX
Tel.: 05.61.98.46.46

Je soussigné(e):

Déclare inscrire (nom et prénom de l'enfant) :

Né(e) le:

A L'ACCUEIL DE LOISIRS TOM POUCE

Adresse:

Ville:

Tel Port.

Tel. Prof.

INDIQUEZ CI-DESSOUS LES JOURS OU L'ENFANT SERA PRESENT:

	M	AM	J	V
LUNDI 19 OCTOBRE	☐	☐	☐	☐
MARDI 20 OCTOBRE	☐	☐	☐	☐
MERCREDI 21 OCTOBRE	☐	☐	☐	☐
JEUDI 22 OCTOBRE	☐	☐	☐	☐
VENDREDI 23 OCTOBRE	☐	☐	☐	☐
LUNDI 26 OCTOBRE	☐	☐	☐	☐
MARDI 27 OCTOBRE	☐	☐	☐	☐
MERCREDI 28 OCTOBRE	☐	☐	☐	☐
JEUDI 29 OCTOBRE	☐	☐	☐	☐
VENDREDI 30 OCTOBRE	☐	☐	☐	☐

«M»: « Matin »: l'enfant est présent en demi journée sans repas. Il est récupéré avant 12H15.

« AM »: « Après-midi » L'enfant est présent en demi journée sans repas. Il arrive à partir de 13H15.

« J »: « Journée » Votre enfant est inscrit pour la journée complète avec le repas. Il peut arriver entre 7H30 et 9H30 et est récupéré entre 17H et 18H30.

« V »: « Veillée »: groupe enchanteurs, places limitées.

Votre enfant suit-il un régime alimentaire particulier? OUI NON

Si oui, précisez:

(En cas de PAI, il est obligatoire de fournir le PAI, l'ordonnance et le traitement à la responsable de la structure le 1er jour de présence)